

# RAPPORT ANNUEL 2020

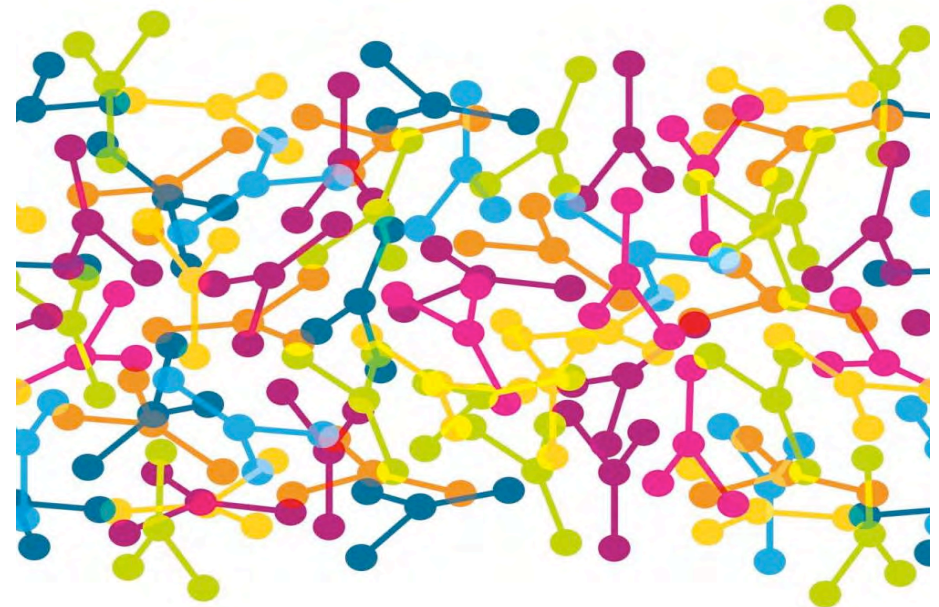
## Région Vaud



Berufsverband Soziale Arbeit Schweiz  
Association professionnelle suisse du travail social  
Associazione professionale lavoro sociale Svizzera  
Associazziun professunala svizra da la lavur sociala

### Nos engagements 2020 :

- Cadre de référence parascolaire, aboutissement des négociations - entrée en vigueur au 01.08.19
- Formation Commissions du personnel
- Rencontre des professionnel-le-s
- Engagement d'un Co-secrétaire général
- Congrès AIEJI 2022
- Etre présent-e-s pour nos membres lors de la pandémie Covid19
- Maintien de nos activités et adaptation au numérique
- Présence sur les réseaux sociaux
- Sondages sur la satisfaction au travail dans les secteurs Social et Enfance



## SOMMAIRE

	Délégués	Pages
Organigramme d'AvenirSocial		3
Introduction	Varuna Mossier et Valentine (Blanc) Posse	4
Secteur Fonctionnement	Christine Guinard Dumas, puis Loïc Haldimann Mélinda Skopintseva Taoufik El Hamidi Marco Kaufmann David Lüchinger Richard Raguin Valentine (Blanc) Posse Varuna Mossier	6
Secteur Communication	Karine Clerc Christine Guinard Dumas, puis Loïc Haldimann Valentine (Blanc) Posse Mélinda Skopintseva	10
Secteur Formation et Perfectionnement	Christine Guinard Dumas, puis Loïc Haldimann Varuna Mossier Isabelle Houmard Joël Mellina Isabelle Russbach	11

Secteur Politique Sociale	Olivier Changea Anouk Brossy Valérie Denisart Laurent Ducotterd Taoukik El Hamidi Mélinda Skopintseva	26
Secteur Syndical	Corina Campanile Gilbert Cavin Olivier Changea Arlène Cortat Taoufik El Hamidi Christine Guinard Dumas Vera Huber Simao Christian Jordan Marco Kaufmann David Lüchinger Mélinda Skopintseva	31
Secteur Enfance	Valérie Denisart Isabelle Houmard Valentine (Blanc) Posse Christine Guinard Dumas, puis Loïc Haldimann	44
Bilan au 31.12.2019	Oficomptes SA	47
Comptes de pertes et profits	Oficomptes SA	48
Imprimerie 87Design	Rte Aloys-Fauquez 87 – 1018 Lausanne – 021/552.28.80	contact@87design.ch www.87design.ch

Secteur fonctionnement	Secteur formation		Secteur syndical			Secteur politique sociale	Commissions AvenirSocial CH
<b>Comité</b> T. El Hamidi, D. Lüchinger, V. Mossier, V. Posse, M.-A. Kaufmann, R. Raguin	<b>Commission des études HETSL</b> L. Haldimann	<b>Conseil de fondation esede</b> I. Houmard	<b>Previva</b>	<b>Formation Commissions du personnel (COPE)</b>	<b>CCT ORIF</b>	<b>Chambre consultative Loi sur l'accueil de jour, FAJE et Conseil de Fondation</b> V. Denisart	<b>spécialisée de politique professionnelle</b> <b>place vacante</b>
<b>Commission financière</b> V. Mossier, V. Posse, M. Skopintseva, L. Haldimann - <b>places vacantes</b>	<b>Ortra santé social</b> Comité: L. Haldimann; com. Soc.: I. Russbach	<b>Comité Centre Romand (ARPIH)</b> L. Haldimann - à confirmer	<b>Fonds prévoyance</b> C. Jordan, G. Cavin, O. Changea	M. Skopintseva	D. Lüchinger, A. Cortat, M. Skopintseva	<b>COREV</b> L. Ducotterd, O. Changea	<b>politique de formation</b> <b>place vacante</b>
<b>Vérificateurs de comptes</b> G. Cavin, M. Barblan - <b>suppléant-e</b>	<b>Association tripartite</b> L. Haldimann, <b>place vacante</b>	<b>Comité CIPS</b> L. Haldimann				<b>PSE</b> <b>Plate-forme cantonale</b> M. Skopintseva, L. Haldimann (suppléant)	<b>éthique professionnelle et déontologie</b> <b>place vacante</b>
<b>Plateforme des MSP</b> D. Lüchinger et M. Skopintseva	<b>Commission admission HES/Lausanne</b> J. Mellina					<b>ODEV</b> A. Brossy	<b>spécialisée de politique sociale</b> <b>place vacante</b>
<b>Commission des délégués d'institutions</b> T. El Hamidi, M.-A. Kaufmann, M. Skopintseva						<b>Comm. cant. sur les Déficiences Mentales et Associées</b> A. Brossy	
<b>Groupe Assistants-es Sociaux-les</b> V. Mossier						<b>Commission d'examen des plaintes</b> T. El Hamidi	
	<b>Secteur communication</b>		<b>CCT du secteur social</b>	<b>CCT Enfance</b>	<b>CCT Secteur sanitaire parapublic vaudois</b>	<b>Secteur enfance</b>	
	<b>Référent: S. Garo</b>						<b>Bureau: I. Houmard, V. Denisart, V. Posse, L. Haldimann</b>
	<b>Commission rédaction actualité sociale</b> K. Clerc, L. Haldimann		<b>CCT du secteur social parapublic</b> T. El Hamidi, M. Skopintseva, Suppl. L. Haldimann	<b>CCT Enfance</b> L. Haldimann, M. Skopintseva (suppléante)	<b>CPP du secteur sanitaire parapublic</b> V. Huber Simao M. Skopintseva <b>place vacante</b>	<b>Consultative extra-parlementaire enfance</b> L. Haldimann	
				<b>Commission paritaire PEE-SSP - Avenirsocial</b> C. Campanile, L. Haldimann			
	<b>Newsletter, site internet, réseaux sociaux</b> V. Posse, M. Skopintseva		<b>Plateforme des travailleurs</b> T. El Hamidi, M. Skopintseva, L. Haldimann				
	<b>6 à 8</b> V. Posse						

31.12.20

Cher·ère·s Membres d'AvenirSocial Région Vaud,

Cette année 2020 est sans nul doute une année qui restera gravée dans nos mémoires. La Covid-19 nous a obligés, malgré nous, à changer notre quotidien privé et professionnel.

Les mesures sanitaires et la distanciation sociale ont bouleversé les pratiques dans les corps du métier du social: port du masque, désinfection, interdiction de se rassembler, autant d'éléments qui ont perturbé le cours de notre vie. Pourtant, cette crise nous a permis de ressortir en nous toute notre créativité et notre capacité d'adaptation. Des projets créatifs et des outils innovants ont alors surgi et permis de continuer les échanges, les dialogues et le partage, tant importants pour l'être humain.

En plus de la Covid-19, AvenirSocial Vaud a également connu cette année des changements conséquents au sein du comité :

Tout d'abord, c'est avec beaucoup d'émotion que le comité d'AvenirSocial Vaud a dit au revoir à sa Secrétaire générale Christine Guinard Dumas, à ce poste depuis 25 ans...

25 ans d'un engagement sans faille pour la défense des conditions de travail, de formation et de politique dans le domaine du social. C'est donc le cœur lourd et la gorge nouée que les membres du comité ont remercié Christine pour ces belles années de collaboration et lui ont souhaité de vivre une merveilleuse retraite, le 7 octobre 2020, lors de l'Assemblée générale d'AvenirSocial Vaud.

Dans tout changement, il y a une fin, mais également un commencement...

C'est ainsi que nous avons accueilli parmi nous, Loïc Haldimann, au poste de Co-secrétaire général depuis le 2 novembre 2020. Grâce à ses compétences professionnelles, sa connaissance avancée d'AvenirSocial et son envie de défendre les métiers du social, Loïc s'est intégré très rapidement au sein de l'association et les Co-présidentes se réjouissent de cette collaboration.

Nous avons également dû dire au revoir à notre Président Steve Garo, en poste au sein du comité depuis son élection lors de l'AG du 21 juin 2016. Nous lui souhaitons une belle continuation professionnelle et nous le remercions pour ces riches années de collaboration.

Valentine Blanc Posse a reçu l'approbation de l'Assemblée générale pour la place de Co-présidente. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir que Valentine a accepté la place de Co-présidente. Ce changement dans la gouvernance de l'association permettra une plus grande souplesse et une diversité d'opinions propre au monde du travail social. Nous nous réjouissons de pouvoir développer une collaboration au sein de la présidence afin de tendre toujours plus vers nos missions.

Cette année a été plus que mouvementée et bouleversante pour l'association comme nous venons de le voir. Nous aimerions tout particulièrement remercier Mme Soheila Peyamiras qui, par son travail irréprochable et son engagement constructif a permis à notre association de traverser ces changements le plus sereinement possible.

Dans le cadre de la CCT Social, les travaux engagés (heures des camps, indemnisation des heures de nuit,...) se sont poursuivis durant l'année.

Au niveau de la plateforme des travailleur·euse·s, Loïc Haldimann remplacera Taoufik El Hamidi. Les formations COPE ont été partiellement données en raison de la crise sanitaire.

En 2020, la plateforme des MSP a traité des thèmes suivants : la reconnaissance salariale des MSP titulaires d'une patente et qui la mettent à disposition de l'institution pour tenir un restaurant ou un tea-room ouvert au public, l'arrivée des brevets MSP dans les écoles sociales, les actions du groupe mouvement au sein d'AvenirSocial Vaud, le travail d'élaboration de l'enquête « **Au boulot, t'es ok ou t'es K.O. ?** », les problématiques liées à la Covid-19, la revalorisation salariale des MSP et la formation des membres des commissions du personnel.

Face aux importantes sollicitations des travailleur·euse·s sociaux liées à la crise sanitaire, AvenirSocial Vaud a marqué son soutien au secteur social par une tribune dans la presse.

Après dix ans de représentation engagée au sein de la Commission paritaire professionnelle de la CCT parapublique de la santé, Vera Huber Simao laissera sa place à notre Co-secrétaire Melinda Skopintseva. Nous la remercions pour son engagement et son énergie dans cette fonction.

Le magazine Actualité Sociale continue de mettre en lumière les enjeux du travail social fort des contributions, idées et compétences des membres de la Commission. Avec son nouveau look et ses publications au nombre de 8 par année, le magazine romand est construit en étroite collaboration avec son pendant Suisse-allemand. Ainsi, des séances communes entre les deux commissions ont vu le jour durant cette année.

Pour le secteur Enfance, AvenirSocial Vaud est représentée par Christine Guinard Dumas à la Commission paritaire de la convention collective cantonale (CCT). La poursuite des informations concernant la CCT afin d'encourager les potentiels signataires a été effectuée cette année 2020. Puis, le 6 février 2020, une soirée de présentation de la CCT a été organisée. Nuria Gorrite était présente ainsi que les employeur·euse·s, les réseaux et les potentiels signataires.

De plus, AvenirSocial a organisé un sondage **"Allô, boulot, bobo?"** sur la satisfaction des professionnel·le·s dans le secteur Enfance. Les résultats du sondage sont accessibles sur le site internet d'AvenirSocial Vaud: <https://avenirsocial.ch/fr/p42004154.html>.

Concernant la Covid-19, AvenirSocial Vaud a collaboré à la mise en place des différents plans cantonaux de protection pour l'accueil de jour des enfants. Ce groupe de travail, constitué par l'OAJE (Office de l'accueil de jour des enfants), a permis aux acteur·ice·s du terrain de soulever les difficultés liées aux mesures d'hygiène.

Pour finir, le secteur Enfance a maintenu ses engagements, sa présence et sa représentation des différents organismes: Pro Enfance, Ortra, FAJE, esede, Ortra Santé Social. Nous tenons à remercier Valérie Denisart et Isabelle Houmard pour leur travail.

L'arrivée de la nouvelle formation de ES animateur·ice communautaire de l'ESSIL a généré un questionnement au sein de l'association sur les conséquences de ce nouveau profil pour les filières HES notamment.

La fusion du CIPS avec l'Ortra exigée par l'Etat de Vaud a été retardée suite à des problèmes liés à la proposition de conditions de travail faite aux collaborateur·ice·s du CIPS jugées insuffisantes.

AvenirSocial Vaud est membre du comité de l'ARPIH représenté par Christine Guinard Dumas depuis 2014. Avec son départ à la retraite, la section aimerait garder cette place stratégique. La décision est encore pendante sur la possibilité que Loïc Haldimann puisse y siéger.

Vous avez sans doute constaté qu'AvenirSocial Vaud s'est investie auprès des réseaux sociaux pour garantir une plus grande visibilité. C'est ainsi qu'un profil Instagram a été créé. Vous serez dès lors informés des événements marquants et des articles intéressants à lire principalement sur notre page Facebook d'AvenirSocial Vaud.

En raison des conditions de rassemblement rendues impossibles par la crise sanitaire, le 6à8, soirée d'échanges sur un thème social, a dû être annulé. Le thème du harcèlement sexuel au travail avait été choisi pour l'occasion.

Les Co-Présidentes, Varuna Mossier et Valentine (Blanc) Posse

## *Nos partenaires, nos liens*

<p><u>AvenirSocial est membre et préside</u></p> <p>CPP Social (Mélinda Skopintseva (MS)) CPP San (Mélinda Skopintseva) CPP enfance (Christine Guinard Dumas (CGD), puis Loïc Haldimann (LH), suppléante : MS) Chambre consultative de la FAJE (Valérie Denisart) Tripartite (CGD), puis (LH)</p> <p><u>AvenirSocial est membre de</u></p> <p>CIPS (au comité) (CGD), puis (LH) Ortra (comité et commission sociale) (CGD puis LH et Isabelle Russbach) AIEJI 2022 (commission organisation) (CGD, puis LH et MS)</p> <p><u>Siège(s) aux comités</u></p> <p>Esede (Isabelle Houmard) ARPIH (CGD, puis LH)</p>	<p><a href="http://www.ctsocial-vaud.ch">http://www.ctsocial-vaud.ch</a> <a href="https://www.cctsan-vaud.ch/jcms/i_6/accueil">https://www.cctsan-vaud.ch/jcms/i_6/accueil</a> <a href="https://cppenfance-vaud.ch">https://cppenfance-vaud.ch</a></p> <p><a href="https://faje-vaud.ch">https://faje-vaud.ch</a></p> <p><a href="https://www.cips.ch">https://www.cips.ch</a> <a href="https://ortravd.ch">https://ortravd.ch</a></p> <p><a href="https://aieji2022.ch">https://aieji2022.ch</a></p> <p><a href="http://www.esede.ch">http://www.esede.ch</a> <a href="https://www.arpvh.ch">https://www.arpvh.ch</a></p>
---	--

## Siège(s) aux Commissions

Previva (Olivier Changea et Présidence : Gilbert Cavin)  
Des études de la HETS (CGD, puis LH)  
Plateforme Cantonale – SPJ (MS et Steve Garo)  
COREV - Laurent Ducotterd, Olivier Changea

<http://www.previva.ch>  
<https://www.hetsl.ch>  
<https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-de-la-formation-de-la-jeunesse-et-de-la-culture-dfjc/service-de-protection-de-la-jeunesse-spj/>  
<https://www.vd.ch/themes/sante-soins-et-handicap/pour-les-professionnels/comite-de-revision-des-mesures-de-contraintes-en-etablissements-socio-educatifs-corev/>

CCDMA – Anouk Brossy – place vacante

<https://www.vd.ch/themes/sante-soins-et-handicap/pour-les-professionnels/commission-cantonale-sur-les-deficiences-mentales-et-associees-ccdma/>

Actualité Sociale – Karine Clerc et CGD, puis LH

<https://avenirsocial.ch/fr/>



## Commission Financière

**Délégué-e-s** : Varuna Mossier, Valentine (Blanc) Posse et Loïc Haldimann

Sujets débattus	Décisions
<p>La commission financière, composée de deux membres de l'association, a suivi l'évolution de ce dossier, avec le soutien et l'expertise de la Secrétaire générale et du Co-Secrétaire général.</p> <p>Nous poursuivons notre collaboration avec Oficomptes, dont nous saluons la précision dans le suivi de ce mandat.</p> <p>Les charges budgétées d'AvenirSocial Vaud étaient de CHF 293'127.50. Les comptes montrent une maîtrise de celles-ci à <b>CHF 289'859.38</b>. A la clôture des comptes, nous relevons des dépenses stables et des entrées non prévisibles lors de l'établissement du budget, notamment par des remboursements pertes de gain à hauteur de CHF 30'400.00.</p> <p>La fidélité de nos membres nous a permis de nous maintenir au-dessus du cap des CHF 30'000.00 de quote-part de cotisations.</p> <p><u>Commentaires spécifiques pour les charges :</u></p> <p><b>Comptes 3007 Indemnités pour PG</b> Nous avons reçu CHF 30'410.00. Ce montant correspond à des remboursements de perte de gain de notre assurance pour des arrêts maladie.</p> <p><b>Compte 4000 Téléphones/Internet</b> Ce compte correspondant aux frais de téléphones a connu un dépassement de CHF 391.40. Il s'explique par un dédommagement exceptionnel pour l'usage de matériel privé par le secrétariat général lors du confinement (CHF 100.00 chacune aux Secrétaire et Co-secrétaire générales), ainsi que par l'oubli de mettre au budget le forfait annuel téléphonique du secrétariat de CHF 200.00.</p>	<p>AvenirSocial Vaud clôt l'année 2020 avec un excédent de CHF 28'202.58. A noter que ce résultat positif est à tempérer avec une probable demande de remboursement d'une partie des subventions DGEJ et DGCS.</p>

**Compte 4050 Frais syndicaux**

Les frais syndicaux sont issus d'une convention signée avec le SSP. La clé de répartition se base sur CHF 50.00 par membre. Elle nous permet de solliciter l'appui du SSP dans les cas d'action collective, mais également dans des questions spécifiques de suivi de dossier.

**Compte 4094 COPE**

Pour les charges liées aux formations des commissions du personnel.

Commentaires spécifiques pour les produits :

**Compte 6005 CCT Social**

Durant l'année 2020, des séances de la Commission paritaire professionnelle et de Sous-Commissions ont été annulées en raison de la situation sanitaire. Ces changements auraient dû diminuer les montants touchés en 2020. Toutefois, les séances des groupes de travail et réunions extraordinaires planifiées au deuxième semestre ont augmenté le nombre de séances budgétées initialement pour AvenirSocial.

**Compte 6070 Subvention OAJE**

Le DIRH (Département des infrastructures et des ressources humaines) en charge du secteur de l'enfance a poursuivi sa participation financière au subventionnement au vu de l'augmentation significative des engagements de l'Association pour ce domaine.

**Compte 6091 COPE**

Pour les produits résultants des formations des commissions du personnel.

## Actualité Sociale

**Délégué·e·s** : Christine Guinard Dumas, Karine Clerc,  
puis Loïc Haldimann

Sujets débattus	Décisions
<p>Les thèmes développés dans les Points forts en 2020:</p> <p><b>Janvier</b> : <i>Jeunes requérant·e·s d'asile, comment les accompagner ?</i></p> <p><b>Février</b> : <i>Développement durable, un appel au travail social</i></p> <p><b>Avril</b> : <i>Participation des personnes en situation de déficience intellectuelle</i></p> <p><b>Mai</b> : <i>Identité - construction et représentations</i></p> <p><b>Juin</b>: <i>Tout autrement ? Travail social et pandémie du coronavirus</i></p> <p><b>Août</b> : <i>Nouvelles de l'école, préparer l'avenir et répondre aux défis sociaux</i></p> <p><b>Octobre</b> : <i>Les invisibles, mettre en lumière d'autres réalités sociales</i></p> <p><b>Novembre</b> : <i>Recherche participative, rien sur nous sans nous</i></p> <p>Fortes de ses membres engagé·e·s, les séances de la commission de rédaction se sont déroulées dans une ambiance riche en échanges. En parallèle des apports toujours conséquents de la Secrétaire générale de la section, les membres intéressé·e·s ont eu l'occasion d'organiser entièrement les Points forts. Le magazine a ainsi bénéficié des expertises, idées et compétences des différents champs professionnels du travail social.</p>	<p>Depuis janvier 2019, Mathilde Hofer a repris la responsabilité de la revue Actualité Sociale. Mme Corinne Dobler l'a rejointe dès le printemps.</p> <p>Dès septembre 2019, une nouvelle publication, un nouveau look et deux numéros de plus par année pour Actualité Sociale. Une nouvelle collaboration est à noter avec la revue SozialAktuell, comprenant des Points forts en commun, ainsi que des séances communes entre les deux commissions.</p>

## Rapport Secteur Formation

**Responsable** : Christine Guinard Dumas

Sujets débattus & Référence de PV	Décisions
<p><b>Présentation des différents lieux de formation où AvenirSocial est représentée et enjeux actuels.</b></p> <p><b>HES</b>  <b>Commission Tripartite romande</b> : lien avec la HES et informations en lien avec des recherches effectuées, relais d'information sur les recherches sur notre site internet, invitation de chercheurs pour des présentations (formation en emploi, évaluation PEC, offre de formation, profil de compétences, pôle de recherche LIVES, Laboratoire Recherches santé social : LaReSS,...).</p> <p><b>EESP – HETSL</b>            Commission d'admission            Commission des études (diffusion d'informations)</p> <p><b>ES : Comité Esede (ES)</b></p>	<p><b>Les enjeux actuels :</b>            Introduction des brevets dans le domaine social, quelles incidences dans les équipes ? Pour les formations en place ?</p> <p>Gestion des stages, dans quelles conditions ? Participation à l'élaboration des recommandations (sur le site de l'Ortra).            Evaluations des Plans d'Etudes cadres : ES, HES, MATS.</p> <p>Nécessité d'engager des forces pour une garantie d'un maximum de personnel formé dans le travail social.</p> <p>Devenir de la formation en emploi ? Comment l'encourager ?</p> <p><a href="#"><u>Arrivée des brevets, des examens professionnels ...quelles incidences pour les équipes ?</u></a></p> <p>Participation aux séances bi-annuelles et diffusion de l'information par notre site internet.</p> <p>Enjeux actuels : liens entre le lieu de formation et les lieux de pratique.</p> <p>Intéressant suivi sur l'évolution des étudiant-e-s. Quel parcours ?            Lieu d'échanges des réalités et des besoins des terrains et de l'école, retour sur les formations, les besoins.</p> <p>Membre du Conseil de Fondation.</p>

## **SECTEUR FORMATION PERFECTIONNEMENT**

<b>Comité ARPIH (ES)</b>	Participation au comité et suivi de l'évolution de l'offre. Nouvelles formations (brevets et examens professionnels) ainsi que de l'offre de formation continue.
<b>ORTRA (ASE-ES)</b>	Participation active au Comité et à la Commission sociale, participation à la réalisation des directives de stages. Demande (acceptée) à intégrer dans les objectifs de l'Ortra une réflexion en vue d'un soutien, d'une participation à l'offre de formation continue. Appui des démarches pour une prise en considération des engagements des Formateurs à la pratique professionnelle.
<b>CIPS (centre d'information des professions de la santé et du social)</b>	Membre du comité, expertise pour la validation des fiches métiers, critiques sur les vidéos et évolution des prestations. Réflexion sur le devenir. Suivi de la mise en place du Rattachement Ortra-CIPS.
<b>Formation continue</b>	Diffusion par notre site et des mails aux professionnel·le·s de l'offre de formation continue. Demande (acceptée) à intégrer dans les objectifs de l'Ortra une réflexion en vue d'un soutien et d'une participation à l'offre de formation continue.

## Commission d'admission de l'EESP (HETSL), HES/Lausanne

Délégué : Joël Mellina

Sujets débattus	Décisions
<p>La commission est composée du responsable du service d'admission, de représentants des professeur-e-s et de votre serviteur représentant des milieux professionnels.</p> <p>Chaque dossier de candidature est préparé par le service d'Admission et de Gestion des Etudiant-e-s. La commission vérifie ensuite les exigences d'admissibilité.</p> <p>Afin de maintenir les processus malgré la situation sanitaire, des assouplissements sur la durée des expériences professionnelles de qualité (EPQ) ont été consentis en raison de la fermeture de certaines structures sociales. Les difficultés à réaliser ces EPQ se poursuivent sur le second semestre 2020. La commission espère que les institutions sociales pourront maintenir leurs offres d'EPQ afin de maintenir la relève d'un personnel qualifié pour le futur.</p>	<p>En 2020, la commission a examiné 259 candidatures : 56% en voie spécifique et 44% pour la voie non spécifique. 19% des candidat-e-s envisagent une formation en emploi, 80% la formation à plein temps et 1% à temps partiel.</p> <p>La volée 2020 est formée de 214 étudiant-e-s, dont 203 nouveaux-elles étudiant-e-s : 16% en animation socioculturelle, 65% en éducation sociale et 19% en service social.</p>

## Commission des études EESP (HETSL)/ES

Déléguée : Christine Guinard Dumas

Sujets débattus	Décisions
<p>Une seule séance a eu lieu en raison du COVID-19.</p> <p>La Commission des études est un lieu privilégié d'échanges pour cultiver l'articulation constructive des différents intérêts qui y sont représentés et de traiter de divers thèmes, qui permettent d'alimenter l'évolution de l'offre de formation.</p> <p><b>Les actualités de l'eesp – HETSL</b></p> <p><b>Nouvelle dénomination : L'eesp devient l'HETSL.</b></p>	

<p><b>PEC 2020 : mise en œuvre maintenue.</b> Le Conseil de domaine Travail social a décidé de maintenir son entrée en vigueur pour les HETS de Vaud et du Valais, et de reporter sa mise en œuvre d'une année pour les HETS de Fribourg et Genève. Cette décision unanime correspond aux demandes de chaque école.</p> <p><b>AvenirSocial ne signe pas la plateforme de mobilisation des étudiant·e·s.</b> AvenirSocial a participé aux discussions qui visaient à engager les étudiant·e·s dans la crise de la Covid-19. Devant le refus de l'AVOP de garantir des conditions salariales respectueuses, le Comité ainsi que le Secrétariat général ont refusé de signer l'appel aux étudiant·e·s. Il n'est pas normal que les étudiant·e·s s'engagent à des heures de travail sans rémunération adéquate.</p>	
---	--

## Comité ARPIH

*Déléguée* : Christine Guinard Dumas

Sujets débattus	Décisions
<p>Membre du Comité ARPIH depuis 2014, AvenirSocial par sa Secrétaire générale peut suivre avec intérêt et attention le développement de l'école, de ses prestations et orientations.</p> <p><b>Ecole supérieure</b> Lors du confinement de mars à juin 2020, l'ARPIH a fixé et atteint les deux objectifs suivants : maintenir le lien avec les étudiant·e·s et garantir les exigences de certification. Les examens finaux ont pu se réaliser en présentiel. Par ailleurs, l'utilisation de l'application Teams a été systématisée.</p> <p>A la rentrée scolaire 2020-21, l'ARPIH a ouvert 6 classes, dont 2 classes EdS 3600 heures (avec CFC ASE), 1 classe 5400 heures et 3 classes MSP. Le nombre total d'étudiant·e·s est de 332 (16 classes d'environ 21 étudiant·e·s).</p>	

A l'instar de toutes les écoles professionnelles, la rentrée s'est déroulée... masquée, avec un plan de protection ad hoc.

A l'occasion de la remise des diplômes à la Marive à Yverdon-les-Bains et en comité restreint au vu de la situation sanitaire, 73 diplômes ont été remis pour la filière en éducation sociale et 40 diplômes pour les MSP.

A noter que dans le cadre de la révision du Plan d'études cadre (PEC), les formes de formation seront mieux précisées : formation « duale » avec un emploi à 50% minimum **ou** formation scolaire avec stages intégrés (la durée de la période stage ne peut pas dépasser 12 mois). La mise en œuvre des nouveaux PEC est prévue pour la rentrée d'août 2022.

### Centre de Perfectionnement

Ce Centre comprend les activités non-subventionnées par les cantons et représente environ 25% des prestations pédagogiques de l'ARPIH.

Pour 2020, nous pouvons en particulier retenir la concrétisation, en partenariat avec le Foyer à Lausanne, d'un **centre de ressources pour la gestion des situations complexes**, basé sur la pédagogie de la simulation. La situation sanitaire a toutefois conduit au report de bon nombre de prestations, telles le cours CITI ou les mandats institutionnels.

### Nouveaux examens professionnels SIP et ASP

Un des principaux projets de l'année 2020 concerne la mise sur pied des cours préparatoires pour les examens professionnels (brevets) de spécialiste en insertion professionnelle (SIP) et d'accompagnant-e socioprofessionnel-le (ASP).

Ces cours préparatoires seront dispensés par l'ARPIH en début d'année 2021. Les candidat-e-s devront valider respectivement 3 modules (SIP) et 4 modules (ASP) afin de se présenter à l'examen professionnel pour obtenir un brevet fédéral. En principe, les sessions d'examen auront lieu chaque année à l'automne.

Le lancement de la campagne de communication a été fait début juin 2020, avec l'adaptation de l'identité visuelle et du site internet de l'ARPIH.

L'ARPIH continuera de proposer uniquement la formation duale.

Ces informations sont relayées à AvenirSocial par le biais de la plateforme des MSP, ainsi qu'au sein du comité.

Une séance d'information aux MSP a été organisée avec AvenirSocial, le 11 février 2020, avec une présentation de Stéphane Girod, directeur de l'ARPIH, et Christophe Dind, responsable pédagogique. Des échanges sont prévus sur les questions posées par l'introduction de ces nouvelles formations, les incidences et richesses pour les équipes, et pour les possibles suites et validations pour la formation au niveau ES (passerelle prévue en 2025).

La CPP doit s'atteler à la question des classifications de ces futurs titres.



## **SECTEUR FORMATION PERFECTIONNEMENT**

Pour clôturer l'année, après l'organisation d'une AG par correspondance, l'AG extraordinaire a dû être annulée en raison de la situation sanitaire. Elle devait permettre de saluer les départs et les arrivées de membres au comité ARPIH. La conférence de Monsieur Serge Gallant, directeur des formations au CHUV, et le vernissage de l'exposition des artistes des ateliers de réhabilitation du CHUV ont été reportés à des jours meilleurs.

Pour le futur, AvenirSocial Vaud souhaiterait garder un siège au comité de l'ARPIH, en regard de l'excellente collaboration avec les membres et de la pertinence de maintenir un lien fort autant avec les représentant-e-s des institutions qu'avec la direction et le personnel de l'ARPIH. A suivre...

## Conseil de fondation esede

Déléguée : Isabelle Houmard

Sujets débattus	Décisions
<p>Changement au sein du Conseil de Fondation de l'esede.</p> <p>Engagements et départs au sein de l'école.</p> <p>Situation sanitaire au sein de l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Cours à distance</li><li>❖ Soutenance d'examens</li><li>❖ CREDE</li><li>❖ Remise des diplômes</li></ul>	<p>Monsieur Kaempfen quitte son siège auprès du Conseil de Fondation pour lequel il représentait l'Ardive. Monsieur Bellenot rejoint alors le Conseil de Fondation pour l'Ardive et représentera également le Conseil de Fondation au CREDE. L'ensemble du Conseil de Fondation lui souhaite la bienvenue.</p> <p>De chaleureux remerciements sont adressés à Monsieur Kaempfen pour ses nombreuses contributions lors des échanges du Conseil. Il est relevé sa clairvoyance et la pertinence de ses questionnements. Le meilleur lui est adressé pour son accession à la présidence de l'ARDIVE.</p> <p>Le Conseil de Fondation salue les départs et arrivées des collaborateurs.</p> <p>Très rapidement, des solutions de formation à distance sont développées au sein de l'école. L'ensemble de l'organisation de la formation est revu pour s'adapter au distanciel et ce jusqu'à l'été. 50% du temps de formation est préservé en présentiel. Le bilan est très positif, 95% des étudiant-e-s assurent leur présence durant les cours à distance.</p> <p>Les soutenances se déroulent également avec le système Zoom.</p> <p>Alors même que toutes les bibliothèques étaient tenues de fermer, une permanence a été organisée au sein du CREDE pour assurer la pérennité de cet outil précieux de formation. Un énorme travail a été réalisé par l'équipe du CREDE pour assurer la gestion des impératifs sanitaires (désinfection des ouvrages, etc.) et l'esede les en remercie.</p>

## SECTEUR FORMATION PERFECTIONNEMENT

<p>Annnonce du départ à la retraite de Monsieur Dumas pour le premier trimestre 2021.</p> <p>Système ISO</p> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Un outil qualité pour évaluer le niveau de satisfaction des étudiant-e-s</li><li>❖ Feedback étudiant-e-s</li></ul>	<p>La remise des diplômes sous sa forme traditionnelle et festive a dû être annulée.</p> <p>Lors du colloque général du mois de juillet 2020, l'annonce est faite auprès de tous les collaborateur·ice·s de l'école.</p> <p>Au sein du Conseil de Fondation, un groupe de travail se forme dans le but d'accompagner le processus de recrutement pour le poste de directeur/directrice.</p> <p>Monsieur Lugin, ancien directeur de l'Institut universitaire de formation de recherche en soins (IUFRS) reprendra la fonction de directeur de l'esede dès le 1<sup>er</sup> mars 2021. Monsieur Dumas assurera la transition avec Monsieur Lugin pour que la prise de poste soit la plus harmonieuse possible.</p> <p>L'ensemble du Conseil de Fondation remercie le travail d'excellence fourni par Monsieur Dumas durant ses nombreuses années à la direction de l'école et plus particulièrement dans cette année de crise de 2020. Son pragmatisme, sa ténacité, sa créativité, sa proactivité, son courage et son bon sens ont été relevés et ont permis d'assurer les conditions essentielles à la formation des professionnel·le·s de l'accueil de l'enfance.</p> <p>Ce système est un outil ressource référençant l'ensemble des procédures de l'école. Il est au service de l'ensemble des collaborateur·ice·s de l'école. Cet outil cadre l'activité pédagogique et administrative.</p> <p>Chaque année, cet outil est surveillé par un audit externe et reçoit une recertification tous les trois ans après validation de sa conformité et de sa qualité.</p> <p>En janvier 2021 aura lieu un audit de recertification.</p>
---	---

## **SECTEUR FORMATION PERFECTIONNEMENT**

Formation FPP et ORTRA

Le système de feedback annuel des étudiant-e-s de l'**esede** relève un haut niveau de satisfaction de ces derniers au sujet de leur formation. Ces derniers mettent en évidence l'apport de la formation ES.

Le canton s'engage à étudier les inégalités de traitement selon les branches pour ce qui concerne le soutien à la formation pratique, notamment la rémunération des formateur·ice·s à la pratique professionnelle (FPP) durant les parties pratiques de la formation ES et la formation FPP.

**Ortra Santé Social Vaud - Comité**  
**Ortra Santé Social : Commission Sociale**

**Délégué-e-s :** Christine Guinard Dumas (Comité), puis Loïc Haldimann  
Isabelle Russbach (Commission sociale)

Sujets débattus	Décisions
<p>AvenirSocial a poursuivi son engagement au comité et est aussi représentée dans la Commission Sociale.</p> <p>Ce siège à l'Ortra Santé Social permet à AvenirSocial de suivre et être en lien avec les formations professionnelles du social, de prendre connaissance des besoins du domaine de la santé, de trouver des convergences d'intérêts.</p> <p>Pour rappel, l'Ortra Santé Social Vaud réunit 33 membres, employeur-se-s, employé-e-s et lieux de formation des domaines de la Santé et du Social, niveau secondaire 2 et tertiaire ES.</p> <p>Depuis 2016, le comité Ortra Santé Social a posé quelques éléments liés à la vision stratégique à 2020, pour rappel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre une plateforme d'influence reconnue, crédible et créatrice de liens pour développer la formation professionnelle dans les domaines de la santé et du social du canton en interdépendance avec les niveaux fédéral et régional.</li> <li>• Contribuer à l'augmentation des compétences professionnelles dans les domaines de la santé et du social vaudois.</li> <li>• Etre garante de la qualité et de la cohérence de la formation professionnelle dans les domaines de la santé et du social au niveau secondaire 2.</li> <li>• Etre partenaire de la qualité et de la cohérence de la formation professionnelle dans les domaines de la santé et du social au niveau tertiaire B.</li> <li>• Etre leader pour l'information et la communication relatives aux formations et voies de qualifications dans les domaines de la santé et du travail social dans le canton de Vaud pour les niveaux secondaires 2 et tertiaires B auprès des employeur-euse-s et en collaboration avec les partenaires.</li> </ul>	<p>En 2020, les travaux effectués, et plus particulièrement ceux ayant un impact pour le domaine du travail social ont été :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de cours à distance pendant la période Covid-19.</li> <li>• Analyse des synergies avec le CIPS sur les aspects stratégiques, d'organisation et de prestations, décision du rattachement de ces 2 entités par le Département.</li> <li>• Promouvoir le métier d'ASA sur la base des résultats de l'étude.</li> <li>• Poursuite de l'étude sur le devenir des ASE (métier pratiqué, place de travail-lieu, chômage, ... ?), étude importante pour AvenirSocial en regard de la composition des équipes dans les domaines enfance et handicap, afin de mieux percevoir et analyser le cheminement des professionnel-le-s formé-e-s au niveau secondaire, résultats attendus en 2021.</li> </ul> <p><b>Les objectifs pour 2021</b> <b>Construire la nouvelle entité (rattachement CIPS-Ortra)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un système de veille pour identifier les besoins des domaines de la santé et du travail social.</li> <li>• Développement en partenariat des processus de qualification pour adultes, identification des modules à mettre en œuvre, promouvoir les voies de certification pour adultes.</li> <li>• Elaborer le soutien financier et organisationnel pour les formateur-ice-s à la pratique professionnelle.</li> <li>• Mettre en place une modalité de collaboration pour les examens des écoles supérieures.</li> <li>• Définir les critères de qualité d'un dispositif de formation professionnelle pour permettre à une institution d'obtenir un label ou prix remis par l'Ortra.</li> </ul>

# **SECTEUR FORMATION PERFECTIONNEMENT**

La Commission Sociale s'est penchée sur différents dossiers ou consultations.

AvenirSocial assure et reconduit la représentation de l'Ortra à la Chambre Consultative de la FAJE ; ce qui permet de faire le lien avec les besoins du terrain du domaine de l'enfance et de les relayer.

Les différents documents sont à consulter sur le site Savoir Social ou Ortra.

## Association Tripartite

**Délégué-e** : Christine Guinard Dumas, puis Loïc Haldimann

Sujets débattus	Décisions
<p>Comme chaque année, l'association Tripartite s'est réunie à deux reprises, une fois par visioconférence, au printemps.</p> <p>L'association est une interface entre le domaine Travail Social de la HES-SO et les milieux professionnels ; elle organise les coordinations nécessaires sur les projets impliquant le domaine et les milieux professionnels. Elle est invitée à se prononcer sur des études ou enquêtes qui concernent la formation des travailleur·euse·s sociaux ou les enjeux du travail social ; elle peut proposer de lancer de telles études.</p> <p>L'association Tripartite est un précieux lieu d'échanges entre les membres et entre les associations représentées.</p> <p>Fin 2019, une séance de travail quant aux attentes des membres sur les travaux à mener par la Tripartite, leurs actualités, a permis de réunir de pertinents objectifs. Le comité a proposé le traitement de ces thématiques en débutant sur la question de la digitalisation.</p> <p><b>La commission Tripartite</b></p> <p>La commission Tripartite a tenu son Assemblée générale en visioconférence sur le thème du numérique dans le travail social. Plusieurs intervenant·e·s ont présenté les avantages et complications que peuvent amener les nouvelles technologies. AvenirSocial par le biais de son Co-secrétaire général a, ensuite, animé un groupe de réflexion sur la thématique.</p> <p>2020 est une année d'importance pour la HES-SO puisqu'il y a <b>mise en route du PEC 2020. Pour rappel, un nouveau profil de compétences a été élaboré, avec huit compétences clefs (11 actuellement) et la formation pratique a été maintenue dans son organisation (sur deux périodes, avec un taux de présence de 80% sur le terrain).</b></p> <p>Exceptionnellement les séances 2020 se sont déroulées par visioconférence.</p>	<p>Après avoir assuré la présidence de cette association pendant 2 ans, AvenirSocial poursuit son engagement au comité.</p> <p>Ces présentations sont proposées sur notre site : AvenirSocial section Vaud, sous secteur formation.</p> <p>La séance de l'automne porte le titre : « le Numérique et l'accompagnement social, comment garder le lien ? »</p> <p>En regard de la situation COVID, les tests de régulation ont eu lieu à distance (850 candidat·e·s).</p> <p>Formation Pratique : certain·e·s étudiant·e·s ont été libéré·e·s de leur stage pratique, d'autres se sont retrouvés en télétravail, et d'autres ont dû augmenter leurs heures de travail ; certains ont été réaffectés dans d'autres lieux. Une excellente collaboration entre HETS.</p>

## **SECTEUR FORMATION PERFECTIONNEMENT**

<b>Informations HES-SO :</b>	Changement de calendrier pour la mise en œuvre du Plan d'études cadre. Les HETS de Vaud et Valais suivent le calendrier initial, alors que les HETS de Fribourg et Genève reportent la mise en œuvre du PEC 2020 à l'automne 2021.
<b>Information des membres :</b>	Fortement sollicitée pendant cette période en lien avec les conditions de travail et la mise en place des RHT (réduction de l'horaire de travail).
<b>AvenirSocial Vaud :</b>	<p>Collaboration entre AvenirSocial Vaud et les services (SPJ et OAJE) pour la mise en forme des plans de protection.</p> <p>Les Maîtres socio-professionnel·le·s ont été amené·e·s à travailler dans les secteurs éducatifs. Belle complémentarité et collégialité.</p> <p>Poursuite de la participation à l'organisation du Colloque AIEJI, désormais fixé en 2022 et non plus en 2021.</p>
<b>AvenirSocial CH :</b>	<p>Publication d'un Actualité Sociale : spécial COVID et site internet avec les informations sur le droit du travail.</p> <p>Constat que les personnes vulnérables n'ont pas été prises en considération par la Confédération ou les cantons - communiqués de presse réalisés avec 28 organisations du domaine de la convention et de la lutte contre la pauvreté.</p>
<b>GREA :</b>	Parution du programme GREA à l'automne 2020.
<b>ORTRA latine :</b>	Les cours interentreprises ont dû être suspendus. Un soutien a été apporté aux apprentis·e·s à distance.



## SECTEUR FORMATION PERFECTIONNEMENT

<b>Heviva :</b>	Soutien des EMS et EPSM vaudois. Une formation à distance a été proposée pour les soldats PCI. Actuellement en train de répertorier les besoins de formation identifiés par les terrains.
<b>DGCS :</b>	Les collaborateur·ice·s ont poursuivi leurs engagements en télétravail. Les activités de jour dans les établissements pour les personnes avec handicap physique ou mental ont été stoppées.
<b>ANDIE :</b>	Préoccupation en lien avec les formations pratiques et leur évaluation, qui ont dû se faire pour certaines en visioconférence. Recrutement des stagiaires ralenti dans les institutions.
<b>INTEGRAS :</b>	Enormément de contacts avec les institutions pendant cette période.
<b>CSP Vaud :</b>	Offres des prestations par mail, téléphone ou vidéo. Le CSP Vaud a lancé un appel aux autorités pour les personnes qui n'ont pas un statut légal en Suisse. En collaboration avec Caritas Vaud, un fonds d'aide directe a été créé pour octroyer un soutien à toutes les personnes ne pouvant accéder à l'aide sociale publique.
<b>DGEJ :</b>	Plus de 80% des collaborateur·ice·s ont fait du télétravail. Les assistant·e·s sociaux·les ont assuré des visites à domicile. Le colloque sur l'interdisciplinarité a été reporté en décembre 2020.
<b>ARS</b>	Séances de supervisions par écrans interposés, mise en évidence des difficultés des étudiant·e·s pendant cette période particulière. Participation régulière des superviseur·se·s à un groupe d'intervention reconnue pour être un des points centraux garantissant la qualité des prestations offertes.

**Comité CIPS (centre d'informations des professions santé-social)**

**Délégué-e :** Christine Guinard Dumas, puis Loïc Haldimann

Sujets débattus	Décisions
<p>AvenirSocial est membre du comité du CIPS et, par son expertise dans la connaissance des métiers et des formations du social, assure des mandats spécifiques.</p> <p>En 2019, le CIPS a fêté ses 30 ans et mis en ligne en 2020 un rapport des 30 ans. Joli témoignage de l'évolution de l'offre.</p>	<p>Après consultation de quelques membres de la section AvenirSocial Vaud, validation des fiches métiers.</p> <p>Critique sur les vidéos sur les métiers et sur les présentations dans le cadre de Forum Horizon.</p> <p>Mise à disposition de professionnel.le-s pour la participation aux films sur les témoignages métiers.</p> <p>Suivi de la mise en place du Salon des Métiers et d'un magnifique Espace Santé Social.</p> <p>Suivi du devenir du CIPS et de la collaboration avec l'Ortra, ainsi que du projet de rattachement souhaité par le Canton.</p>

**Chambre consultative Loi sur l'accueil de jour, FAJE  
(Fondation Accueil de Jour de l'Enfance)  
Conseil de Fondation**

**Déléguée :** Valérie Denisart

Sujets débattus	Décisions
<p>Suivi de la gestion et participation active en étant membre de la Chambre consultative et du bureau ainsi que membre du Conseil de Fondation et de son bureau, puis relais à la secrétaire d'AvSo et surtout au bureau Enfance-AvSo.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ 3 séances avec le Bureau de la Chambre consultative, partage avec les membres sur l'actualité de l'accueil de jour et préparation des plénières</li><li>▪ 2 séances avec la Chambre consultative en plénière pour le suivi et la consultation des diverses instances consultées selon les thèmes abordés. 2 séances ont été annulées à cause du Covid-19</li><li>▪ 10 séances au sein du bureau du Conseil de Fondation</li><li>▪ 10 séances au sein du Conseil de Fondation</li><li>▪ 6 séances à la commission d'aide au démarrage pour le CF, examen des dossiers complets des nouvelles places créées sur 2020.</li></ul> <p><a href="https://faje-vd.ch">https://faje-vd.ch</a></p>	<p>Plusieurs séances ont été annulées à cause de la crise sanitaire. A la Chambre consultative, plusieurs changements ont eu lieu. Des départs de membres actifs depuis longue date ont quitté la Chambre consultative à l'automne. Un apéritif un peu particulier a été organisé à cette occasion.</p> <p>Échange et débat sur des thématiques apportées par le Secrétariat général ou les membres du bureau.</p> <p><u>Les décisions et actions importantes du Conseil de Fondation de l'année 2020</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Soutien actif auprès des réseaux et de l'OAJE pour les calculs d'indemnités fédérales et cantonales liées au Covid-19.</li><li>- En collaboration avec Statistique Vaud, enquête sur les accueillant-e-s en milieu familial.</li><li>- Subventionnement supplémentaire en soutien à l'optimisation administrative.</li><li>- Révision de la directive du Programme d'impulsion.</li><li>- Reconnaissance d'un nouveau réseau.</li></ul>



## ODEV

Déléguée : Anouk Brossy (AvSo)

Sujets débattus & Référence de PV	Décisions
<p>« L'Organe d'évaluation des situations de mesures de contrainte (ODEV) a été constitué par décision de la Cheffe du Département de la formation de la jeunesse et de la culture (DFJC) du 11 janvier 2018. Il est rattaché administrativement au Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF). » (1)</p> <p>Ses buts sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Evaluer périodiquement les mesures de contrainte existantes dans les établissements de pédagogie spécialisée.</li> <li>- Rapporter au Département sur les mesures de contrainte et émettre des recommandations en vue d'une prise en charge des enfants et des jeunes dans une perspective de bienveillance et dans le respect des droits fondamentaux de l'enfant et de la personne handicapée. » (2)</li> </ul> <p>(1 et 2 tirés des statuts de l'ODEV)</p> <p>Au cours de l'année 2020 l'ODEV s'est réunie 2 fois, les 6 octobre et 11 décembre 2020.</p> <p>Comme pour le reste du monde, l'année 2020 a été particulière pour l'ODEV en raison de la Covid-19. Les séances et les visites d'institutions ont été reportées au deuxième semestre, les débats et prises de décisions aussi. C'est à ces deux dates que le point sur les mesures annoncées et l'examen des nouvelles situations ont été réalisés. Il est à noter qu'actuellement les formulaires sont remplis de façon plus complète et les mesures annoncées, dès que mises en place par les établissements de pédagogie spécialisée. Ceux-ci ont de plus en plus recours aux structures de soutien à disposition, comme l'Equipe mobile de développement mental mineur (EMDM).</p> <p>Les thèmes qui ont fait partie des ordres du jour du 6 octobre et 11 décembre n'ont pu être traités entièrement. Ils seront encore débattus et les décisions prises finalisées en 2021.</p> <p>Les thèmes suivants ont été abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le port des gilets lestés ou l'utilisation de couvertures lestées dans les établissements spécialisés</li> </ul>	<p>L'ODEV est constitué de membres appartenant au SESA, d'un médecin du CHUV, du CCA (Centre cantonal en autisme), de Parents-Forum handicap, de l'AVOP, d'AvenirSocial, de l'ESP-SPV. L'organe dans son entier participe à l'analyse des formulaires après une préparation effectuée par le bureau.</p> <p>En principe l'ODEV se réunit deux fois par an, les visites d'établissements sont réparties entre les membres.</p> <p>Les directives du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, concernant les « Mesures de contrainte dans les établissements de pédagogie spécialisée » peuvent être consultées sur le site du SESA.</p>

- la contrainte physique
- la possibilité d'étendre les directives à l'école ordinaire et la DGEJ.

Le port des gilets lestés à l'école a été débattu en séance mais ce point demande plus d'informations avant de prendre des décisions, notamment de la part d'ergothérapeutes, qui sont en général les prescripteurs-rices.

Le sujet de la contrainte physique devra être repris en 2021. Celui de l'opportunité d'étendre les directives de mesures de contrainte aux établissements de l'école régulière et ceux dépendants du SPJ, ainsi que les modalités pour ce faire devra aussi être repris en 2021.

Lors des visites en institution, il a été constaté que les employé-e-s n'étaient pas toujours informé-e-s de l'existence de l'ODEV et de la définition des mesures de contrainte, telle qu'elle a été élaborée par cet organe. Une réflexion devra être menée pour le rendre plus visible, par exemple par le biais de formations et d'informations.

Il a été décidé qu'une ou un ergothérapeute serait invité-e à une prochaine séance pour bénéficier d'un autre point de vue sur ce thème.

Les sujets sont encore en discussion ou seront repris lors des prochaines séances.

A reprendre en 2021.

Concernant les pièces utilisées par les établissements pour le retrait ou l'isolement de l'élève, appelées aussi chambres au calme ou hypo stimulantes, correspondant à la définition de la chambre d'isolement stipulée dans les directives de 2017, leur fermeture a été demandée par l'ODEV.

Celles où il est prévu un aménagement, un protocole qui prévoit l'accompagnement d'un adulte et un signalement de la situation à l'ODEV est admis. Ce sujet est toujours en réflexion et sera repris en fonction des situations qui parviendront à l'ODEV.

**COREV (Comité de révision des mesures de contraintes en établissements socio-éducatifs)**

**Délégués** : Laurent Ducotterd et Olivier Changea

Sujets débattus & Référence de PV	Décisions
<p>Le plénum du 28 mai a dû être annulé pour cause de COVID.</p> <p>Un rapport d'évaluation nommé « Conditions d'hospitalisation en CSI en hôpital psychiatrique de résident-e-s ESE » nous a été présenté sur les conditions d'hospitalisation en chambres de soins intensifs en hôpital psychiatrique pour les résident-e-s d'établissements socio-éducatifs vaudois (ESE) et a été validé.</p> <p>Des visites de routine pour suivre les mesures annoncées ont été effectuées par quelques membres du COREV, en particulier à la Fondation de Vernand, au cours desquelles nous avons échangé avec l'équipe du Cocon Blanc, mais également à la Fondation Perceval, à l'Espérance, à la Fondation Echaud et à l'Institution de Lavigny.</p> <p>Le plénum du COREV s'est finalement réuni le 16 novembre 2020. Une partie des membres étaient en vidéo-conférence.</p> <p>Lors de ce plénum, un rapport concernant les dispositifs électroniques de localisation servant à prévenir la disparition inquiétante de personnes en situation de vulnérabilité (DISPAR), nous a été soumis.</p> <p>En 2020, il restait encore 17 personnes sous mesures de contraintes annoncées dans le canton et suivies par le COREV.</p>	<p>Le COREV se positionnera sur ces dispositifs après la rédaction d'un rapport éthique, lors de son prochain plénum.</p>

## **Secteur Syndical**

**Délégué-e-s** : Mélinda Skopintseva et Taoufik El Hamidi

### **Préambule**

Plusieurs plateformes d'échange entre professionnel-le-s sont en fonction. (Éducateurs-rices, maîtres-ses socio-professionnel-le-s, inter-associations professionnelles et syndicales).

Elles ont comme objectif d'informer AvenirSocial sur la réalité du terrain afin que l'association puisse relayer les différentes préoccupations aux interlocuteur-ric-e-s concerné-e-s et, ainsi, anticiper sur les besoins de nos professionnel-le-s dans le secteur social.

1. La Commission des délégué-e-s a permis une vision d'ensemble et a offert un espace de travail et de réflexion concernant l'application conventionnelle.
2. La Commission des maîtres-ses socio-professionnel-le-s a permis de mieux connaître les attentes du secteur en termes de formation et de reconnaissance. Elle a permis également aux MSP des institutions non conventionnées à la nouvelle CCT de faire part de leurs attentes et questionnements concernant le vide conventionnel suite aux conventions sectorielles.
3. La plateforme des travailleur-euse-s représente les différentes associations professionnelles et syndicales engagées dans l'application et construction de la CCT social. Elle permet d'établir des positions communes sur les différentes problématiques amenées. Les problématiques du travail de nuit, de l'assurance accident non professionnelle, de l'organisation du travail ont été débattues et amenées en Commission Paritaire.
4. Les modules de formation des commissions du personnel du secteur social parapublic.
5. AvenirSocial Vaud a également consulté les professionnel-le-s sur leur satisfaction au travail par le biais de deux sondages, l'un étant spécifique au secteur de l'Enfance. Les résultats sont disponibles sur notre site : <https://avenirsocial.ch/fr/qui-sommes-nous/regions/vaud/>



## Commission des Délégué-e-s

**Délégué-e-s** : Taoufik El Hamidi, Marco Kaufmann  
et Mélinda Skopintseva

Sujets débattus	Décisions
<p>La commission s'est réunie 5 fois en 2020, par visio-conférence depuis juin 2020 pour cause de pandémie du Covid-19.</p> <p><b>Organisation d'une conférence thématique :</b> La commission a organisé une conférence avec le Député socialiste au Grand Conseil Jean Tschopp sur comment établir un réseau en politique.</p> <p><b>Consultation PSE-PoMin</b> Participation à la consultation sur la Politique socio-éducative cantonale en matière de protection des mineurs de la DGEJ.</p> <p><b>De nombreuses problématiques liées à la pandémie du Covid-19 sont apparues dans le secteur social :</b></p> <p>La commission des délégué-e-s a été un lieu d'échanges quant aux divers questionnements et problèmes rencontrés.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les heures de travail non-effectuées durant le semi-confinement de mars à mai.</li> <li>2. L'arrêt du financement des congés sabbatiques en 2020 et 2021. Les services de l'État concernés ont décidé de ne pas financer de congé sabbatique durant ces deux années à cause de la crise du Covid-19.</li> </ol>	<p>AvenirSocial Vaud devrait essayer de faire connaître ses idées et positions de manière plus systématique auprès de relais politiques cantonaux et communaux.</p> <p>En novembre 2020, des membres de la commission se sont réunis pour donner leur avis sur ce projet, ce qui a permis à AvenirSocial de faire un retour avec les préoccupations d'éducatrices et éducateurs sur le terrain.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un travail d'information a été fait par AvenirSocial auprès des personnes concernées pour informer des mesures décidées par les services de l'État et l'AVOP. La problématique est encore en cours pour les périodes hors du semi-confinement.</li> <li>2. La commission des délégué-e-s a demandé à AvenirSocial d'interpeller les services concernés pour leur proposer de revenir sur leur décision en 2021, notamment pour éviter un nombre de dossiers trop important en 2022.</li> </ol>

3. Problématique du manque de remplaçant-e-s durant la seconde vague du Covid-19. Certaines institutions se sont retrouvées en manque de personnel pour cause de quarantaines.

**Quelques informations et problématiques échangées au-delà de la CCT Social :**

La nouvelle loi fédérale sur les proches aidants. Initialement, ce sujet était à l'ordre du jour de la CPP Social. Toutefois, une loi votée fin 2019, entrée en vigueur en 2021, augmente les congés à disposition lors d'une maladie ou d'un accident d'un-e proche de sa famille.

3. La question des remplaçant-e-s devrait faire l'objet d'une réflexion commune d'abord au sein de la PFT de la CCT Social afin d'être abordée à la CPP.

Les membres de la commission ont décidé qu'AvenirSocial informera ses membres sur cette nouvelle loi et ses dispositions.

### Plateforme des Maîtres socio-professionnel-le-s

Délégué-e-s : David Lüchinger et Mélinda Skopintseva

Sujets débattus	Décisions
<p>La plateforme s'est réunie 5 fois en 2020.</p> <p>Les thèmes suivants ont été abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les nouveaux brevets d'accompagnant-e socioprofessionnel-le et spécialiste en insertion professionnelle.</li><li>• La satisfaction au travail.</li><li>• La reconnaissance de licence (patente) pour les MSP.</li><li>• Problématique Covid-19.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une séance d'information a été organisée pour début 2020 avec l'ARPIH. La reconnaissance de ces brevets dans la CCT Social est l'un des prochains enjeux ainsi que la défense du titre de MSP.</li><li>• Retours et échanges autour du sondage « <i>Au boulot, t'es ok ou t'es K.O. ?</i> », créé par le groupe de travail MSP à la fin du premier semestre 2020.</li><li>• Une demande de reconnaissance salariale pour les MSP dont la licence est utilisée par leur institution a été déposée auprès de la CPP de la CCT Social.</li><li>• Échanges et discussions autour des problèmes rencontrés au travail durant cette période. Le groupe a également permis de partager des solutions.</li></ul>

### *Plateforme des Travailleurs-ses à la CCT Social*

**Délégué-e-s** : Taoufik El Hamidi, Mélinda Skopintseva et Loïc Haldimann

Sujets débattus	Décisions
<ul style="list-style-type: none"><li>• La Plateforme a comme but de coordonner et déterminer les différents points qui seront amenés en commission paritaire.</li><li>• Sont représentés toutes les associations et tous les syndicats signataires de la CCT. La plateforme est ouverte aux membres des associations signataires.</li><li>• Les divers syndicats et associations remontent les problématiques du terrain en lien avec l'application ou l'interprétation des articles de la CCT.</li></ul>	<p>Les points abordés par les délégué-e-s employé-e-s à la CPP sont concertés en plateforme et soumis de manière collective aux séances de la Commission Paritaire Professionnelle de la CCT Social.</p>

## Modules 1 et 2 de formation des Commissions du personnel

**Formateurs-rices :** Roland Conus (Formateur) et Mélinda Skopintseva

Sujets débattus	Décisions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reprise des modules 1 et 2 de formation pour la CCT Social.</li> <li>• Deux dates planifiées pour 2020 ont pu être maintenues malgré le contexte pandémique. En revanche, une date supplémentaire prévue pour le module 1 a dû être annulée.</li> <li>• Projet de créer une formation pour les CoPes dans le secteur enfance en 2021.</li> </ul>	<p><b>Contenu module 1 CCT Social et CCT Orif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction aux bases légales : CO, LTr, Olt.</li> <li>• CCT, Loi sur la participation.</li> <li>• Tâches d'une commission du personnel.</li> <li>• Droit de participation.</li> <li>• Commissions du personnel.</li> <li>• Sensibiliser et motiver ses collègues de travail.</li> </ul> <p><b>Contenu module 2 CCT Social</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel des principes de participation de la COPE dans les institutions.</li> <li>• Rôles et mandats de la COPE.</li> <li>• Travail pratique : les tâches de la COPE et la répartition du travail.</li> <li>• La CCT : notre outil de travail.</li> <li>• Implication des collègues pour une représentativité de la COPE.</li> <li>• Introduction à la négociation (préparation et suivi).</li> <li>• Comment communiquer et informer.</li> <li>• Organisation d'un réseau entre COPE du même secteur et entre COPE et les associations professionnelles et les syndicats.</li> </ul>

## CCT SOCIAL

**Délégué-e-s** : Taoufik El Hamidi et Mélinda Skopintseva  
**Suppléance** : Christine Guinard Dumas, puis Loïc Haldimann

Sujets débattus	Décisions
<p>Engagement de Mme Barroso pour remplacer Mme Cajuste en congé maternité (2<sup>e</sup> semestre 2020).</p> <p>Deux séances ont été annulées à cause du Covid-19.</p> <p>Une rencontre avec les services de l'Etat et la CPP était prévue au deuxième semestre 2020. Cette dernière a dû être repoussée en 2021.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Revalorisation des salaires</li> <li>2. Camps</li> <li>3. Impression des CCT.</li> <li>4. Création de fiches pratiques.</li> <li>5. Mise à jour de la liste des institutions soumises à la CCT.</li> <li>6. Lancement d'une étude comparative des salaires entre secteurs public et privé ainsi qu'entre les cantons.</li> <li>7. Présidence et Vice-Présidence CPP 2020.</li> </ol>	<p>Une partie des contrôles d'institutions a dû être annulée et reportée.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La CPP a lancé une étude de comparaison des salaires entre secteurs public, privé et intercantonal avec HR Bench.</li> <li>2. La CPP s'est mise d'accord sur une proposition d'harmonisation des heures de camps. Celle-ci sera soumise à discussion avec les services de l'Etat en 2021.</li> <li>3. À partir de 2021, les CCTs ne seront plus imprimées par la CPP. L'employeur peut fournir la version pdf ou papier de la CCT selon la demande de l'employé-e.</li> <li>4. Le problème du calcul du salaire horaire traité dans le cadre de la CPP a permis de mettre au point l'idée de fiches pratiques, la première explicite ainsi le calcul horaire du salaire et se trouve sur le site internet de la CPP social.</li> <li>5. L'annexe 1 a été modifiée pour indiquer où trouver la liste mise à jour régulièrement.</li> <li>6. Un cabinet extérieur a été mandaté pour se charger de l'étude.</li> <li>7. La Présidence est reprise par la PFE. La Vice-Présidence revient à la PFT</li> </ol>

### CCT Cantonale Enfance

**Délégué-e-s :** Christine Guinard Dumas, puis Loïc Haldimann  
Mélinda Skopintseva (suppléante)

Sujets débattus	Décisions
<p>Après plus de 20 séances de négociations, la CCT Cantonale signée le <b>8 mars 2018</b> est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.</p> <p>Une commission paritaire professionnelle a été créée.</p> <p>Elle est composée de 6 membres :</p> <p>La Présidence a été assurée par une représentante employeur, Mme Elisabeth Ruey-Ray et la Vice-présidence par Mme Christine Guinard Dumas ; en 2021 la Présidence sera reprise par AvenirSocial Vaud, en la personne de M. Loïc Haldimann.</p> <p>La commission s'est rencontrée 5 fois durant l'année 2020. Elle a poursuivi ses travaux et mis à jour le site internet : <a href="http://www.ccpenfance-vaud.ch">www.ccpenfance-vaud.ch</a>.</p> <p>Elle a élaboré une plaquette à disposition.</p> <p>En février 2020 a été organisé un « Event », avec le soutien de Mme Nuria Gorrite et de l'OAJE, invitant des potentiels signataires pour faire connaître la CCT.</p>	<p>En 2020 : 75 entités sont soumises à la CCT (tous les membres FSAE + 2 structures et 1 réseau).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 membres de la FSAE (Fédération des structures d'accueil de l'enfance) et 2 membres de la FRAJE (Fédération des réseaux d'accueil de l'enfance) représentant les employeurs.</li> <li>- 2 membres du SSP (l'une représentant le secteur administratif), 1 membre de l'ARDIVE (Directions) et 1 membre d'AvenirSocial.</li> <li>- La Vice-présidence est assurée par AvenirSocial.</li> <li>- La Présidence est assurée par 1 membre de la FSAE.</li> <li>- Un suppléant par partie qui peut être présent aux séances en tant qu'auditeur.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude des demandes de dérogation.</li> <li>- Réponses aux demandes d'adhésion.</li> <li>- Elaboration de la liste des signataires.</li> <li>- Mise à jour de la FAQ en respect des questions portées à connaissance de la CPP.</li> <li>- Poursuite de l'offre d'une permanence téléphonique.</li> <li>- Rencontre avec la Cheffe du Département pour un bilan de la mise en œuvre et organisation d'un Event en 2020.</li> <li>- Elaboration d'un budget et indemnisation aux membres.</li> </ul>

Sur le site, se trouvent à disposition des documents qui peuvent aider les structures qui désirent signer la CCT à faire des calculs sur les incidences financières en cas d'adhésion.

- Mise à jour des statuts de la Commission paritaire professionnelle.
- L'organisation de la CPP enfance.
- Les membres de la CPP enfance.
- Le texte intégral de la CCT.
- La marche à suivre pour une adhésion.
- La déclaration d'adhésion.
- Le barème des salaires 2020 FSAE et le barème pour le personnel administratif.
- La CCT cantonale sous forme de tableau met en évidence les articles pouvant avoir une incidence financière (sous forme PDF et Word).
- Proposition d'un outil pour le calcul des heures pour la formation en emploi.

#### Objectifs 2021 :

- Nouvelles adhésions.
- Nouveau site internet.
- Réflexion pour la future mise en place de la commission de contrôle.



## Commission PREVIVA

**Délégués:** Christian Jordan, Gilbert Cavin et Olivier Changea

Sujets débattus	Décisions
<p><b>Commission de placement 2020</b></p> <p>La Commission mobilière est composée de 4 membres : 2 représentants des employeur-euse-s (AVOP) et 2 représentants des employé-e-s (MM. Robert Favre et Gilbert Cavin, membre d'AvenirSocial).</p> <p>Les séances sont encadrées par 2 gérants du Centre patronal et parfois d'un expert technique : M. Frei de PPC Metrics.</p> <p>La Commission s'est réunie à 11 reprises en 2020. La performance annuelle cumule à 2.73% malgré la crise Covid-19. Le mois de mars a été marqué par une baisse de plus de 27% des actions. Après cette baisse marquée, les marchés se sont repris de manière significative. Dans le cadre de la commission de placement, nous n'avons pas paniqué et suivi notre grille de placement en faisant abstraction de cette grande volatilité. PREVIVA a réalisé un rendement absolu, proche de la moyenne des caisses de pension suisses.</p> <p>Les obligations, malgré les taux négatifs, ont continué à produire du rendement, mais moins qu'en 2019. L'immobilier direct a aussi contribué à la performance.</p> <p>Grâce à cette année correcte, le degré de couverture selon l'art. 44 OPP2 s'élève à 106,9%, alors que le degré de couverture économique est de 96,8%. Notre fortune s'élève à CHF 1'116'785'202 (soit 1 milliard, 116 millions, 785 milles et deux cent deux francs).</p>	<p>Voir rapport annuel 2020 de PREVIVA : <a href="http://www.previva.ch">www.previva.ch</a></p>

## Commission paritaire professionnelle du Secteur Sanitaire Parapublic Vaudois - CCT-San

**Déléguées :** Vera Huber Simão et Mélinda Skopintseva

Sujets débattus	Décisions
<p>Après plus de 10 ans à la Commission paritaire professionnelle pour représenter AvenirSocial, Vera Huber Simao a laissé sa place. Mélinda Skopintseva reprend le siège d'AvenirSocial.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désaccord entre PFT et PFE sur l'interprétation du protocole d'accord 2019 concernant le mécanisme de l'annuité de l'année 2020.</li> <li>- Estimation des coûts pour l'année 2021 et pour la convergence des salaires vers l'échelle de la CCT-HRC pour toutes les entités soumises à la CCT.</li> <li>- Révision du catalogue des fonctions.</li> <li>- Protocole d'accord 2021.</li> </ul> <p>Concernant la convergence des salaires et le protocole d'accord, la Conseillère d'Etat, Mme Ruiz, et les responsables du DSAS ont rencontré la CPP plusieurs fois en 2020 pour clarifier l'estimation des coûts de la convergence et favoriser la signature du protocole d'accord de 2021.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le désaccord n'ayant pas pu être résolu en commission paritaire, l'Office cantonal de conciliation et d'arbitrage a été saisi pour trancher.</li> <li>- HR Bench est mandaté pour mener une étude sur le sujet de la convergence, un COPIL paritaire avec un représentant de l'Etat est mis sur pied pour conduire l'étude avec HR Bench.</li> <li>- Un GT Catalogue des fonctions a été créé pour faire une mise à jour du catalogue des fonctions et ajuster les nouveaux salaires HRC avec les fonctions de la CCT San. La première maquette du catalogue a été utilisée dans le cadre de l'étude sur la convergence.</li> <li>- Comme la convergence des salaires n'a pas été finalisée en 2020, le Protocole d'accord 2021 permet de garder les acquis obtenus lors du précédent protocole 2019-2020. Il réitère l'engagement des parties de parvenir à la convergence en 2022.</li> </ul>

D'autres sujets courants débattus en CPP :

- Le 1<sup>er</sup> août tombant un samedi : la CCP s'accorde sur le fait qu'il doit être compensé selon le taux d'activité.
- Réponse à Profa sur l'article 3.18, sur les frais de repas et de logement : La CPP refuse « Canton de Vaud » comme lieu de travail et donne mandat à la sous-commission d'interprétation de clarifier ce point.
- Le problème du temps d'habillage et l'article 3.11 ont été soulevés en 2020 sans avoir trouvé d'accord avant la fin de l'année.
- Suivi des institutions contrôlées.
- Demande de soumission à la CCT.

### *Orif – Entrée en vigueur de la CCT*

*Déléguées :* Arlène Cortat et Mélinda Skopintseva

Sujets débattus & Référence de PV	Décisions
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Négociations et signature de la nouvelle CCT Orif, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020.</li><li>2. Commission paritaire professionnelle.</li><li>3. Point en suspens.<ul style="list-style-type: none"><li>• Les conventions de formation</li></ul></li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Les négociations avaient démarré en janvier 2017 et se concluent par la signature, le 10 juillet 2019, de la CCT.</li><li>2. La composition de la Commission paritaire professionnelle a été instituée en 2020.</li><li>3. Des séances de négociations planifiées en 2020 ont été reportées à cause de la pandémie. Elles reprendront au début de l'année 2021.</li></ol>

## Secteur Enfance

**Délégué-e-s** : Valérie Denisart, Isabelle Houmard, Valentine Blanc, Christine Guinard Dumas, puis Loïc Haldimann

Sujets débattus	Décisions
<p>Le bureau du Secteur Enfance a poursuivi ses travaux, faisant ainsi le relais avec le comité.</p> <p>Deux chantiers principaux ont alimenté les réflexions et engagements :</p> <p><b>Entrée en vigueur de la CCT (convention collective cantonale)</b> Suite à la signature du <b>8 mars 2018</b>, la Commission paritaire s'est rencontrée à 4 reprises; un bureau composé de la présidente (Mme Ruey-Ray, FSAE), la vice-présidente (Mme Guinard Dumas, AvenirSocial) et d'un secrétaire, qui établit l'ordre du jour ainsi que le suivi de toutes les décisions prises en lien avec l'application de la CCT et gère les adhésions avec ou sans dérogation.</p> <p><b>Développement du site internet</b> Organisation de la contribution pour financement de la CPP et des travaux menés. Organisation d'une rencontre avec les employeur-euse-s, les réseaux et les potentiels signataires.</p> <p><b>Cadre de référence Parascolaire</b> Suite aux événements de 2018, la remise en question du cadre de référence parascolaire de l'EIAP (Etablissement Intercommunal pour l'Accueil parascolaire, constitué des délégués des communes), sous forme de pétitions, manifestations et grèves a abouti, et s'est concrétisée par 5 séances de négociation.</p>	<p>Il est constitué de Mmes Valérie Denisart, Isabelle Houmard, Valentine Posse (Blanc), Christine Guinard Dumas, à qui M. Loïc Haldimann succède dès le 1<sup>er</sup> novembre 2020.</p> <p>Poursuite de l'information afin d'encourager les potentiels signataires à rejoindre la CCT. En 2020 : 72 membres FSAE, 4 structures hors FSAE, un réseau et 2 structures individuelles sont signataires et soumis à la CCT. Un secrétaire permanent est engagé par la CPP. La commission paritaire alimente un site internet par une FAQ – liée aux nombreuses questions qui arrivent à la permanence et qui sont traitées dans le cadre des séances de la commission paritaire.</p> <p>Le 6 février 2020 a été organisée <b>une soirée de présentation</b>, en présence de Nuria Gorrite. A cette occasion une nouvelle <b>plaquette a été édictée.</b></p> <p>Un cadre acceptable prenant en compte les besoins des professionnel-le-s et des enfants, est finalement accepté au printemps 2019, pour une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> août 2019. AvenirSocial s'engagera dans le groupe qui devra mettre en place les <b>critères d'évaluation</b> de ce cadre de référence, bilan dans les 2 ans à venir ; il est prévu de rencontrer quelques structures pour récolter des informations.</p>

**AvenirSocial** a participé à l'organisation de la journée du 16 novembre 2019 : « *Les enfants dessinent l'Avenir* » – journée de lancement d'une mobilisation pour l'inscription d'un article constitutionnel en lien avec l'enfance.

AvenirSocial maintient son soutien à toutes les actions permettant d'envisager à l'avenir une politique publique.

**COVID-19** : AvenirSocial a collaboré à la mise en forme et en place des différents plans cantonaux de protection pour l'Accueil de Jour des enfants.

Les préoccupations du secteur :

Formation : retour sur l'enquête sur les apprenti·e·s et les ES – la problématique des stages - de l'apprentissage à 18 ans - quelle prise en considération des formateurs·trices à la pratique dans vos structures ? – les suites du changement d'option au gymnase, quelles incidences ?

AvenirSocial a organisé un **sondage** « *Allô, boulot, bobo ?* », sur la satisfaction des professionnel·le·s dans le secteur. Son résultat est accessible sur notre site : <https://avenirsocial.ch/fr/qui-sommes-nous/regions/vaud/>

**Pro Enfance** : Participation au comité cantonal, élaboration de cartes à l'attention des professionnel·le·s et des citoyen·ne·s à remplir pour transmettre aux politiques :

*L'enfant est une ressource pour notre société.*

*Quelles sont les responsabilités des pouvoirs publics ?*

AvenirSocial Vaud reste membre du conseil stratégique et assure une sensibilisation auprès d'AvenirSocial Suisse, pour une prise en compte de ce secteur.

Démarches auprès de l'Ortra et de la Chambre Consultative de la FAJE pour questionner sur ces points et partager auprès des partenaires nos préoccupations.

Les professionnel·le·s mettent en évidence majoritairement une satisfaction quant aux organisations des structures, les relations avec la hiérarchie, l'évolution de la politique enfance sur le canton.

Les points relevés et à reprendre : poursuivre nos engagements pour la revalorisation salariale, faire évoluer le cadre parascolaire. Les commissions du personnel restent un outil peu connu. Dès lors, AvenirSocial Vaud proposera des formations aux commissions du personnel dès 2021.

<p>Le Secteur Enfance a maintenu ses engagements, sa présence et sa représentation dans différents organismes soit à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Pro Enfance</li><li>Ortra</li><li>FAJE</li><li>Esede</li><li>Ortra Santé Social</li></ul> <p>Et enfin, le secteur a mis à jour un document de présentation des travaux du secteur.</p> <p><b>Informations régulières aux membres et aux professionnel-le-s.</b></p>	<p>Nous vous invitons à lire les rapports y relatifs.</p> <p>Des soirées avec des professionnel-le-s ont été organisées, ainsi que des diffusions régulières d'informations par mails ou sur notre site et des présences dans des manifestations organisées par les partenaires, telles que le Forum de l'esede.</p> <p>Informations via le site internet, des mails d'information et l'organisation de séances.</p>
--	--

## Bilan final

01.01.2020 - 31.12.2020

Actif		Précédent	Passif	Précédent			
<b>1</b>	<b>ACTIFS</b>		<b>2</b>	<b>PASSIFS</b>			
<b>10</b>	<b>Actifs mobilisés</b>		<b>20</b>	<b>Fonds étrangers</b>			
1000	Caisse	40.60	85.95	<b>2010</b>	Passifs transitoires	37'754.00	20'835.85
1010	CCP 10-27184-6	220'734.69	165'405.65	<b>2030</b>	Créanciers	0.00	
1020	BCV T 0530.39.14	39'864.80	39'692.75	<b>2031</b>	ARES / Créancier	352.40	352.40
1021	BCV-dépôt	0.00		<b>2033</b>	CPP / PE créancier	519.65	519.65
1030	Titres	25'149.20	24'801.66	<b>2036</b>	SOUSCRIPTION / créancier	247.40	1'183.80
1040	Actifs transitoires	25'100.00	40'550.80	<b>2050</b>	Fds de réserve Actualité Sociale	7'000.00	7'000.00
1060	IA à récupérer	128.30	106.45				
<b>11</b>	<b>Actifs immobilisés</b>		<b>21</b>	<b>Fonds propres</b>			
1160	Matériel	600.00	900.00	<b>2171</b>	Réserve Fusion	1'150.00	1'150.00
1161	Matériel informatique	900.00	1'500.00	<b>2172</b>	Réserve mise à jour site internet	520.20	520.20
1500	Compte d'attente	0.00		<b>2173</b>	Réserve aide de bureau	0.00	
199	Mouvement de fonds	0.00		<b>2997</b>	Report de bénéfice	0.00	
				<b>2998</b>	Capital	264'973.94	241'481.36
		<b>312'517.59</b>	<b>273'043.26</b>				
						<b>312'517.59</b>	<b>273'043.26</b>



## Pertes et Profits

01.01.2020 - 31.12.2020

Charge		Budget	Produit	Budget
<b>30</b>	<b>Frais du personnel</b>		<b>60</b>	<b>Produits</b>
3000	Salaires	149'836.75	6001	Quote part section VD-GE
3002	Salaires coord. HE	31'242.95	6005	CCT Social
3003	Charges soc. coord. HE	8'036.55	6020	Secrétariat CPP
3006	Charges sociales Helsana et Groupe Mu	4'780.55	6024	PREVIVA
3007	Indemnités PG	-30'410.00	6025	ORTRA
3010	Charges sociales	33'033.10	6026	CPP Enfance
3014	Honoraires intervenants	0.00	6041	Ecoles EESP/ARPIH/ESede
3015	Honoraires fiduciaire	10'000.00	6060	Subvention SPJ par institutions
3020	Assurances diverses	808.20	6062	Subvention SPAS
3030	Frais déplacement	475.00	6070	Subvention OAJE
3031	Frais déplacement/gratif. HE	800.00	6090	Recettes diverses
3035	Leasing	1'098.60	6091	COPE HE
3040	Location de bureau	21'064.75	6200	Intérêts, plus ou moins value sur titres
3050	Frais de bureau	1'671.75		
3060	Cotisation Tripartite et ORTRA	650.00		
3071	Frais commissions suisses	0.00		
3093	Cotisation ASFRIS	0.00		
<b>40</b>	<b>Frais généraux</b>			
4000	Téléphones	2'131.40		
4010	Frais postaux	325.80		
4020	Perfectionnement	0.00		
4025	Frais déménagement	0.00		
4030	Frais divers	700.05		
4040	6 a 8	0.00		
4050	Frais syndicaux	14'950.00		
4052	Coti protection jur. SUD HE	0.00		
4053	Frais CCT HE	0.00		
4054	Frais AvenirSocial CH HE	0.00		
4055	Cotisations Pro Enfance	500.00		
4060	Promotion profession	0.00		
4061	Promotion profession HE	0.00		
4070	Amort. matériel de bureau	300.00		
4071	Amort. matériel informatique	600.00		
4081	Installation informatique HE	1'362.75		
4091	Abt revues / publications prof.	318.80		
4092	Frais associatifs HE	1'739.18		
4093	Frais de nettoyage	0.00		
4094	COPE HE	3'209.90		
4096	Frais banque et CCP HE	223.30		
	Différence (bénéfice)	28'202.58		Différence (perte budgétée)
		287'651.96		
		293'127.50		53'837.50
				287'651.96
				293'127.50

# Région Vaud

